



SOCIÉTÉ

11 avenue des Frères Wright

DE TIR

64140 LONS

DE LONS

Téléphone : 05 59 32 74 86

email : tirlons@aol.com - Site : www.standtirlons.fr

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

ANNUELLE ORDINAIRE DU

15 SEPTEMBRE 2024

Les adhérents de la Société de Tir de Lons se sont réunis le 15 septembre 2024 en assemblée générale ordinaire au siège social de l'association, 11 avenue des Frères Wright à Lons sur convocation du Président par courriel en date du 01 août 2024.

Nombre de licenciés présents : 48

Nombre de pouvoirs validés : 20

Nombre total de votants : 68

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Secrétaire de séance : Jean-François BOUDEHEN

Le Président, après avoir donné lecture de l'ordre du jour, ouvre la séance à 10h15.

1 – RAPPORT MORAL

En préambule, je voudrais avoir une pensée pour deux membres du club qui nous ont quittés cette année :

Tout d'abord, Cédric ABAD qui était membre depuis 2 ans. Je salue son épouse Valérie et j'espère que nous la reverrons sur nos pas de tir.

Ensuite, Claude GRACIANETTE qui fut durant de nombreuses décennies membre du club, même s'il n'avait pas renouvelé cette année pour cause de santé.

Je remercie les membres du Comité et l'ensemble des membres hors Comité qui participent toujours avec enthousiasme aux activités qu'elles soient sportives, festives ou besogneuses. Un merci tout particulier à Christine LAPEYRE qui a fait sa dernière année à la tête de l'école de tir. Je lui souhaite un prompt rétablissement.

Ils ont tous permis que cette année se déroule bien et que vous puissiez tirer dans de bonnes conditions, dans un environnement des plus propice et dans une bonne ambiance.

Cette année a été plus consommatrice en temps pour certains membres du club. Nous avons maintenu nos deux concours, qui, comme l'année dernière, ont attiré un grand nombre de participants.

De nombreuses sollicitations dans le cadre des Jeux Olympiques se sont ajoutées aux animations courantes cette année. Il a été difficile de répondre favorablement à toutes et il a fallu faire des choix.

Nous avons eu la chance aussi de recevoir par deux fois l'équipe nationale de Tir d'Algérie en préparation Olympique et toucher de près le haut niveau dans nos installations.

Le nombre d'initiations a dépassé 200 cette année, activité indispensable à notre équilibre financier.

Nous avons au travers de nos nouvelles tenues augmenté aussi notre visibilité, plus de 250 vêtements vendus.

Je remercie à cette occasion le groupe automobile FAURIE au travers de M. AUTIER pour son aide financière qui a permis de réduire les coûts.

Le partenariat avec la société Décathlon perdure. Je les remercie de l'aide financière et humaine qu'elle nous apporte elle aussi.

Le nombre de licenciés et de cartes second club a légèrement augmenté avec 236 licenciés (+9) et 36 cartes second club (+17) soit un total de 272 (+26) les deux confondus.

Le taux d'occupation du stand lui est en progression sur les pas de tir 25m et 50m, preuve que nos efforts pour faire découvrir d'autres disciplines en dehors du 10m portent leurs fruits tout en restant attentifs et stricts sur la pratique du tir aux armes à feu.

La Gendarmerie a commencé cette année à utiliser nos installations et cela uniquement le matin pour ne pas nous pénaliser. C'est une bonne chose pour le club et nos finances.

Cette année a fait apparaître bien sûr quelques dysfonctionnements : 7 jours sur 7 d'ouverture, ne sont tenables que si nous sommes au minimum deux et avec certitude pour assurer les permanences. Le don d'ubiquité n'existe pas.

La grande disponibilité de Stan, Michel P, Manu et un ou deux autres ne suffit plus. Chacun fait le maximum, je le comprends. Mais nous ne sommes que des bénévoles et pour rester sur les plages horaires du 7 sur 7 certains devront donner un peu plus.

J'espère que la nouvelle mandature trouvera parmi les volontaires que nous citerons un peu plus tard dans l'AG les ressources suffisantes.

Dans le cas contraire, il faudra, comme cet été, faire des aménagements qui ne seraient pas très populaires.

Sur le plan financier :

Cette année le club a fait preuve d'une bonne gestion. Ce qui nous a permis de remplir nos engagements financiers auprès de nos créanciers.

Sur le plan sportif :

Je suis satisfait avec un nombre de participants croissant aux concours et championnats. La dynamique est là, à la nouvelle équipe de continuer sur cette axe et l'améliorer.

Ces deux points vous seront détaillés avec les rapports financiers et sportifs au cours de l'assemblée.

Je conclus ce rapport moral en espérant que le club continuera avec cet esprit de convivialité auquel je suis attaché et qui, je le crois, demeure la clef pour attirer de nouveaux membres vers le tir. Qu'il soit Sportif ou de Loisir.

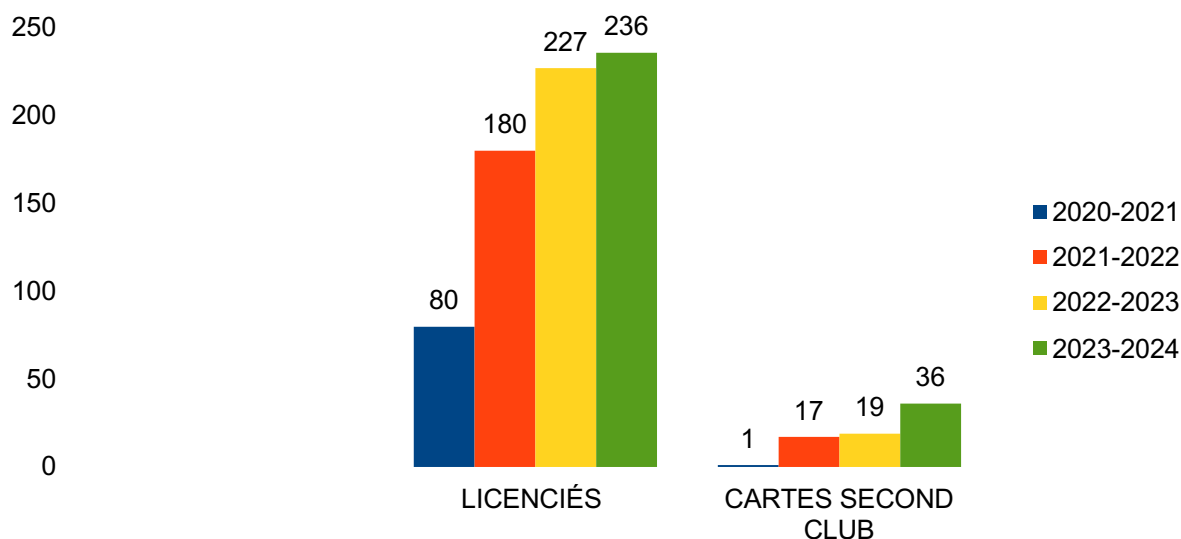
Le rapport moral est mis au vote.

Le rapport moral approuvé à unanimité

2 – POINT SUR LES LICENCES

Le Président confirme qu'au dire du Comité départemental, notre club a un taux d'augmentation de licences moins élevé que celui des clubs voisins.

Cette situation nous convient car notre spécificité reste principalement axée sur le tir sportif. Nous devons continuer sur cette ligne directrice car cela n'impacte pas notre équilibre financier.



3 – RAPPORT FINANCIER

En début de séance les comptes de l'exercice ont été distribués à l'assemblée. Le Trésorier fait la présentation des comptes et détaille les postes les plus importants :

A – CHARGES :

91 397,85 € soit 131,98% du prévisionnel annuel (69 250 €)

Principaux postes :

- **Achats : 27 506 €** pour 7 300 € en prévisionnel annuel,
 - Matières premières : 6 853 € dont
 - textiles 4 200 €, alimentation...
 - - Matériel : 8 887 € dont
 - armes 5 750 €, ciblerie et accessoires...
 - Fournitures : 8 294 € dont
 - munitions 5 200 €
 - cibles 2 000 €
- **Services extérieurs : 12 308 €** pour 10 500 € en prévisionnel annuel,
 - - Loyer terrain : 9 015 €
 - - Fournitures d'entretien : 1 597 € (compresseur, entretien incendie...)
- **Autres Services extérieurs : 9 464 €** pour 6 600 € en prévisionnel annuel,
 - - Déplacement et Concours : 4 010
 - concours 3 470, location véhicules pour Algérie et matériel...
 - - Frais divers : 2 469 €
 - engagements tireurs 980
 - entretien locaux 1 400 (filtres ventilation, peinture, etc...)

B – PRODUITS :

106 835,71 € soit 154,28% du prévisionnel annuel (69 250 €)

Principaux postes :

- **Activités : 45 644 € pour 17 100 € en prévisionnel annuel,**
 - - concours : 5 850 €
 - - produits dérivés : textiles et mugs 5 200 €
 - - location armes : 4 300 €
 - - cibles et munitions : 7 800 €
 - - location stand (Police, Algérie...) : 7 500 €
 - - initiations et animations : 12 700 €

- **Subventions : 10 122 € pour 1 650 € en prévisionnel annuel,**
 - Conseil départemental 64 – Aide aux clubs : 2 868 €
 - Fédération, Ligue et Comité départemental Tir : 6 654 €

- **Licences : 42 202 € pour 45 000 € en prévisionnel annuel (236 licenciés et 36 cartes second club)**
 - Dons : 5 092 €

Cette présentation n'appelle pas de question de la part de l'assemblée.

Le rapport financier est mis au vote.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4 – BUDGET PRÉVISIONNEL 2024/2025

Le trésorier présente le budget prévisionnel 2024/2025 qui s'établit à **90 000 €** (hors amortissements et provisions) en charges et produits. Il repose sur un objectif de 300 licenciés, objectif qui n'avait pas été atteint la saison précédente.

Le Budget prévisionnel est mis au vote.

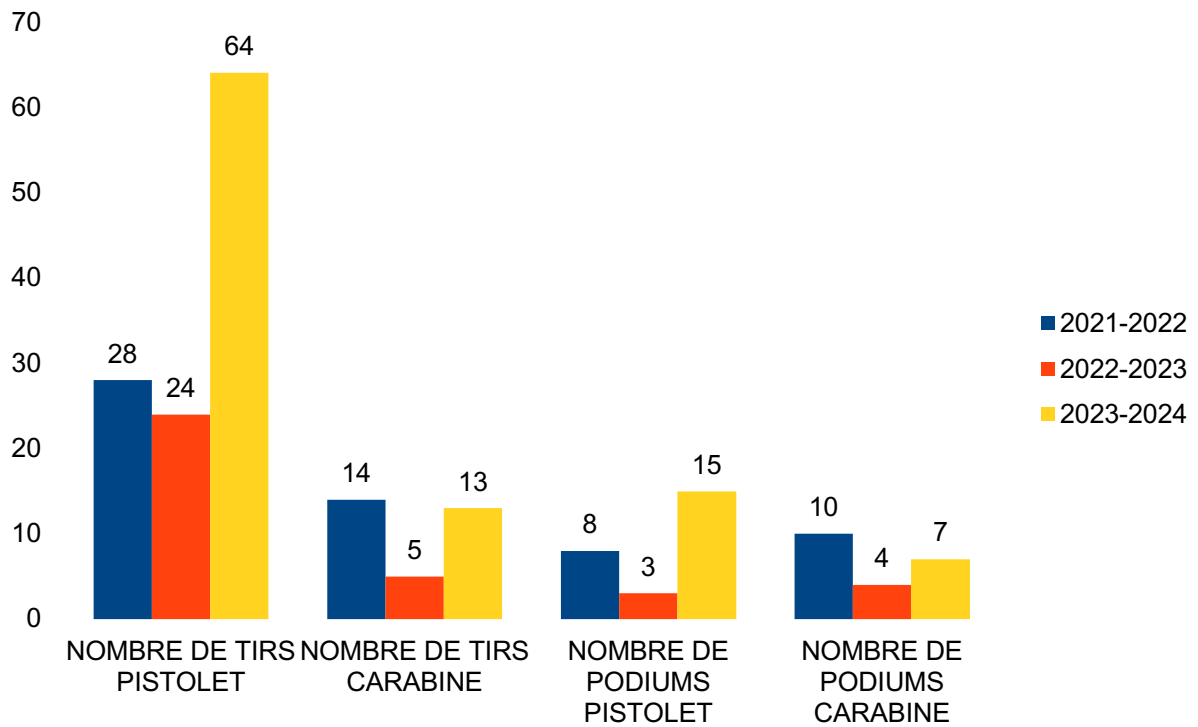
Le Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité.

5 – BILAN SPORTIF 2023/2024

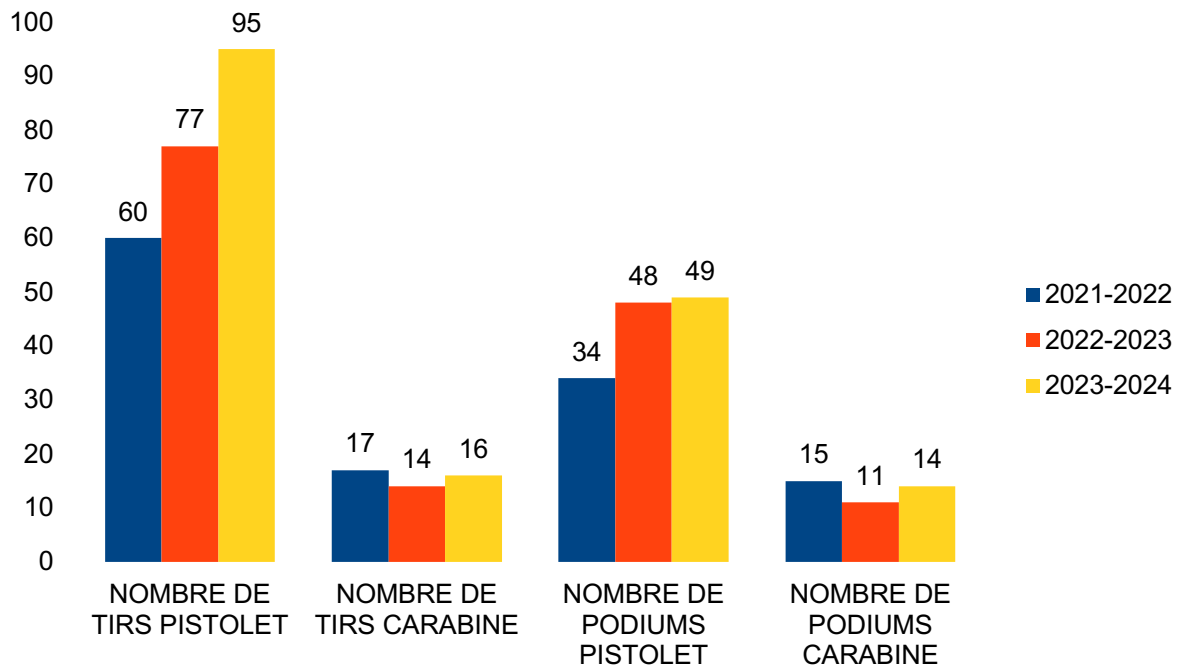
Le Président présente le rapport sportif de l'exercice écoulé :

Nous avons organisé cette saison comme l'année précédente deux concours avec un réel succès et avons participé à de nombreuses compétitions interclubs. Nous avons pu compter sur la bonne participation des membres du club aux différentes compétitions.

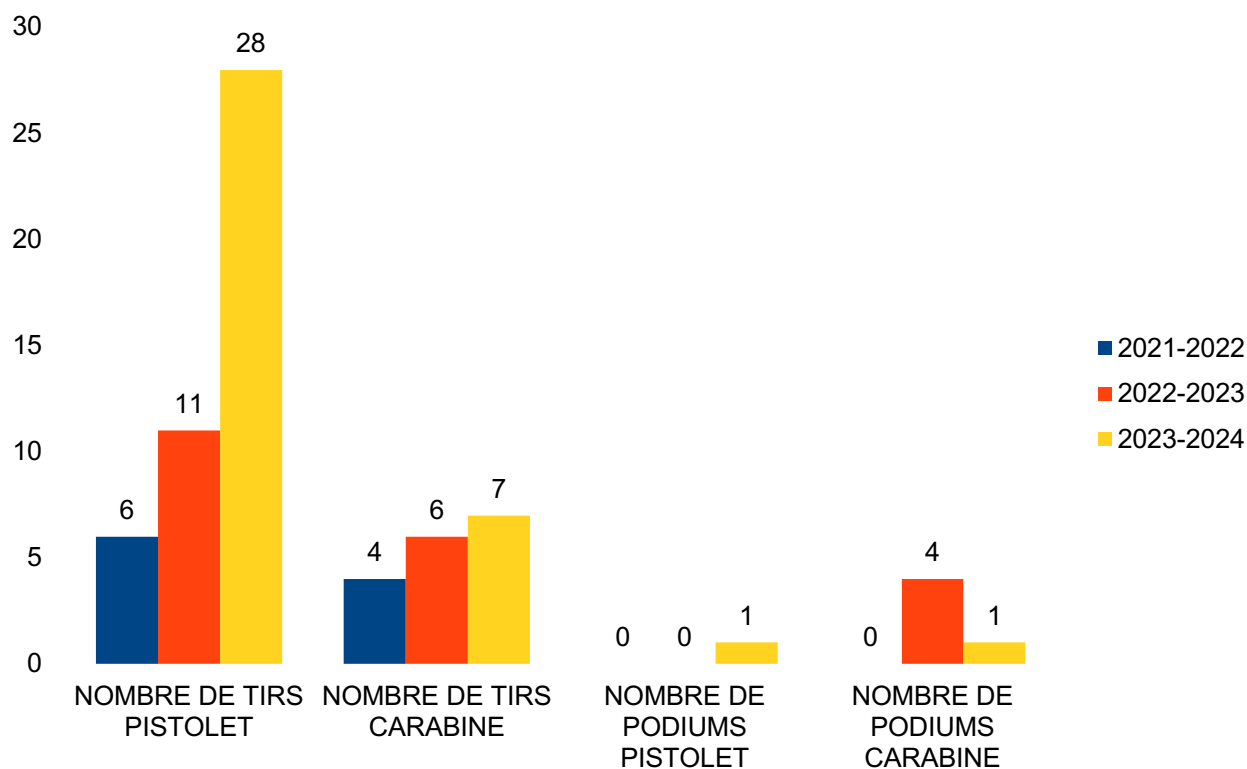
• **Au niveau Départemental :**



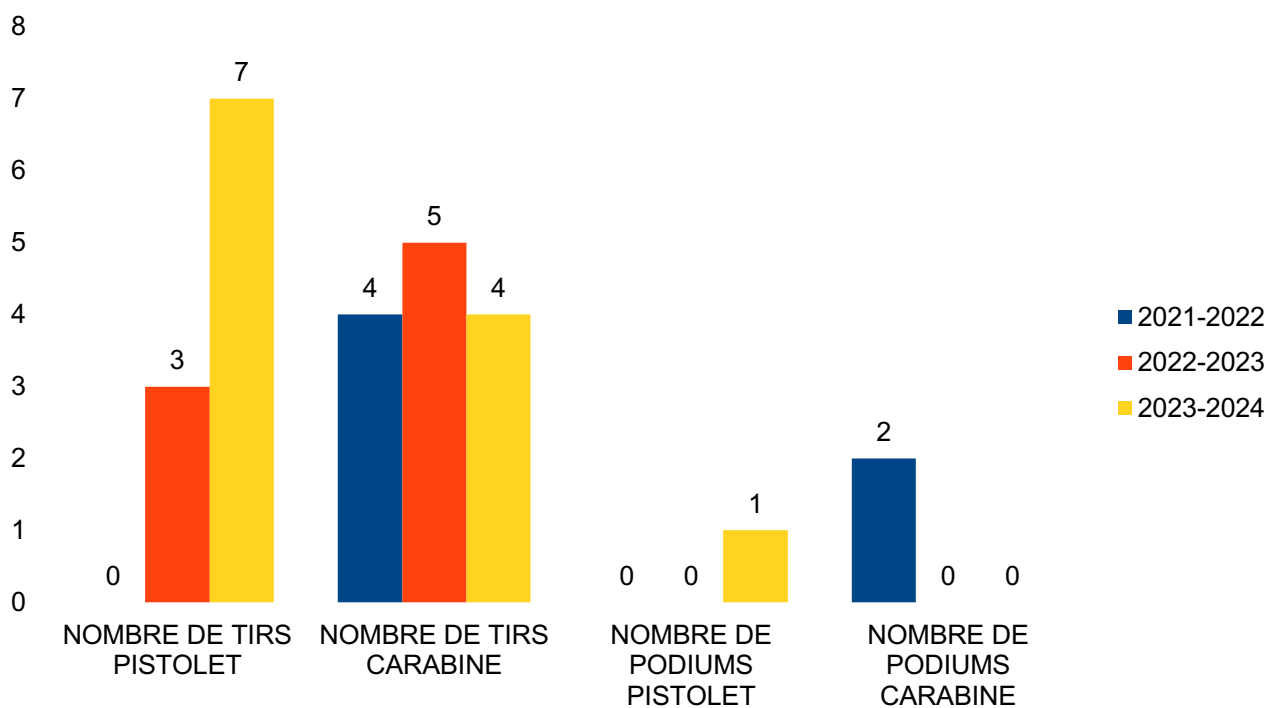
• **Au niveau Régional :**



• **Au niveau France 10 mètres :**



• **Au niveau France 25m, 50m et 300 mètres :**



6 – COTISATION 2025 / 2026

Au préalable, le Président rappelle que l'assemblée générale 2023 avait fixé la cotisation 2023/2024 à 200 € en prévision d'une hausse possible des cotisations fédérales, régionales et départementales. Celles-ci n'ont pas eu lieu et nous sommes restés à 180 € pour une licence « Adulte ».

Pour 2024-2025 (La part Fédération a augmenté pour la saison de 2 €, la part Ligue et la part Comité Départemental quant à elles n'ont pas bougé) la cotisation 2024/2025 est passée à 190 € pour un adulte.

Le montant de la carte « Passager » (Licencié d'un autre club désirant tirer au stand de Lons) est fixé pour la saison 2024/2025 à 120 € pour un adulte.

Il est proposé de conserver pour 2025-2026 les mêmes montants :

	Pour une licence	Pour deux licences	Par licence supplémentaire
École de tir			
Poussins-Benjamins-Minimes	100 €	180 €	70 €
Jeune			
Cadet – Junior	130 €	240 €	85 €
Adulte			
Dames – Séniors	190 €	345 €	135 €
Carte passager			
Adulte	120 €	220 €	110 €
Jeune	65 €	120 €	60 €

La proposition est mise au vote.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7 – PRÉPARATION DE LA SAISON 2024/2025

Concernant l'école de tir, Christine nous quitte. L'équipe qui l'accompagnait demeure en grande partie et sera complétée, le responsable sera désigné parmi eux ou les renforts rentrants.

Nous allons organiser comme l'année dernière deux concours 10/25/50 mètres.

Nous envisageons aussi de lancer les 6 heures de Lons, challenge par équipe de deux. Les modalités sont à l'étude.

Un ou plusieurs challenges TAR armes de poing et Hunter seront aussi à étudier.

A charge au futur Comité de déterminer les dates rapidement pour bien figurer sur le calendrier.

8 – ÉLECTION D'UN NOUVEAU COMITÉ DIRECTEUR:

Le président précise que nous devons renouveler notre comité en totalité car nous sommes en année olympique, soit 17 membres au maximum.

Un appel à candidature a été fait au moment de l'envoi des convocations le 01 août et je remercie les personnes qui ont répondu sachant qu'il leur sera demandé une participation plus active.

Les membres qui n'ont pas souhaité se représenter sont :

Mme MAGRIN Joëlle,

M. LAPEYRE François,

M. TROUILLET Gérard.

Les membres ayant fait acte de candidature par écrit sont au nombre de 17 soit la capacité maximum du Comité :

Mme BRENN Marjolaine, MM. AUDIBERT Jean, AUGÉ Bruno, BOUDEHEN Jean-François, BRENN Jacques, BROUARD Thierry, CHOWANIEC Wladyslaw, DUPONT Patrick, FORLOT Jean-Luc, GAUDICHEAU Patrick, LACOSTETE Alain, LANCRY Jacques, LUX Laurent, MAZOU Jean-Marc, MORALES Manuel, PELLIER Michel, PORTALIS Jean-Christophe

Les 17 candidatures au comité directeur sont soumises au vote de l'Assemblée.

Résultats : aucun vote contre, aucune abstention

Les 17 candidats sont élus à l'unanimité.

Le Président suspend la séance afin de permettre au nouveau Comité directeur de se réunir afin de proposer la candidature d'un Président au vote de l'Assemblée.

Après une suspension de 20 minutes, le Président reprend la séance et la poursuite de l'ordre du jour.

9 – ÉLECTION D'UN NOUVEAU PRÉSIDENT :

Après s'être réuni et avoir délibéré à huis clos, le Comité directeur propose à l'Assemblée de nommer Thierry BROUARD, Président sortant, comme nouveau Président pour une durée de deux ans.

La proposition est soumise au vote.

Monsieur Thierry BROUARD est élu Président à l'unanimité pour une durée de deux ans.

Le Président remercie l'Assemblée et présente son nouveau Bureau :

- Président : Thierry BROUARD,
- Vice-président : Wladyslaw CHOWANIEC,
- Secrétaire :Jean-François BOUDEHEN,
- Secrétaire adjoint : Michel PELLIER,
- Trésorier : Patrick GAUDICHEAU,
- Trésoriers adjoints : Michel PELLIER et Jean AUDIBERT.

L'Assemblée prend acte de cette composition.

10 – QUESTIONS DIVERSES

Q - Annie CASO :

Pour le budget prévisionnel : Vous vous êtes calé sur le réalisé des comptes actuels ?

R - Thierry BROUARD :

Oui, nous avons une visibilité sur nos recettes, mais nous restons prudents quant aux subventions potentielles. La participation aux compétitions départementales et régionales est positive pour le club, facilitant ainsi nos demandes de financement/subventions.

Q - Annie CASO :

Les carabiniers rencontrent-ils aussi des difficultés sur le plan national ?

R - Thierry BROUARD :

Il y a en effet un manque de formation et de formateurs pour les nouveaux carabiniers au club, qui sont encore trop peu nombreux dans notre club.

Michel MARCOU-SOULE :

Les parents montrent également des réticences à investir, malgré la mise à disposition de carabines par le club.

Jean-Marc MAZOU :

Nous rencontrons des difficultés pour fournir des pistolets adaptés aux jeunes.

R - Thierry BROUARD :

Nous avons à présent 3 pistolets junior pour les jeunes.

François LAPEYRE :

Je voulais signaler que Walter Lapeyre est licencié au club et n'a pas pu venir car il est sur les Champs Élysées pour la remise des médailles, mais je vous rappelle qu'il est licencié à Lons et qu'il mérite d'être cité.

Thierry BROUARD :

Walter est licencié au club, oui, mais je ne l'ai jamais vu au club, dommage.

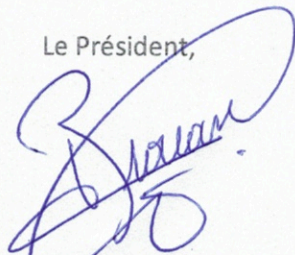
11 – POUVOIRS

L'assemblée donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes aux fins de formalités.

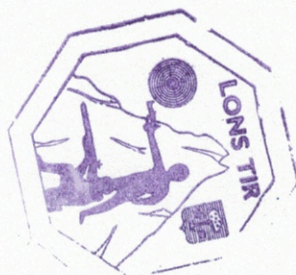
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président clôture la séance à 11h15.

Fait à Lons, le 16 septembre 2024,

Le Président,



Thierry BROUARD



Le Vice-président,



Wladyslaw CHOWANIEC